



# Toujours sur la bonne route

Chaque mois, nous vous prodiguons de bons conseils de sécurité routière afin de vous rendre la route plus sûre. Nous vous conseillons, vous informons et vous renseignons sur l'actualité sécurité routière de la Ville de Haguenau.

## LES PRINCIPALES RÉGLEMENTATIONS ROUTIÈRES EN ALLEMAGNE

### EN BREF

#### Accidentologie de Haguenau :

Depuis début 2008 :  
- 22 accidents  
- 28 blessés  
- 2 tués

#### Accidentologie du Bas-Rhin:

Depuis début 2008 :  
- 1046 accidents  
- 1256 blessés  
- 46 tués

#### Les campagnes de prévention :

L'afficheur de vitesse dont dispose la Ville de Haguenau est placé sur différents axes afin de faire prendre conscience aux usagers de la vitesse à laquelle ils circulent et ainsi leur permettre de la réadapter en cas de besoin.



Faites-nous part d'idées, de sujets que vous aimeriez retrouver prochainement dans « Toujours sur la bonne route ».  
E-mail : [voirie@ville-haguenau.fr](mailto:voirie@ville-haguenau.fr)  
Tél. : 03.88.90.67.95

### CHEZ NOS VOISINS ALLEMANDS

Notre proximité avec l'Allemagne et la multiplicité des déplacements des Haguenoviens entre les deux côtés de la frontière incitent à vous rappeler les éléments importants à connaître quand vous vous rendez Outre-Rhin. Ce numéro est le premier d'une série qui sera consacrée aux réglementations routières dans les pays limitrophes.

### LES LIMITATIONS DE VITESSE

En agglomération : 50 km/h

Hors agglomération : 100 km/h

Route à chaussées séparées : 130 km/h

Autoroute : **vitesse illimitée** sauf sur certains tronçons soumis à une limitation.

Toutefois **130 km/h** est la vitesse maximale conseillée et la vitesse minimum est de 60 km/h. De plus, les autoroutes allemandes sont gratuites.



### TAUX D'ALCOOLÉMIÉ et DROGUES

Le taux d'alcool au-dessus duquel la conduite d'un véhicule est interdite est de **0.5 gramme / litre de sang** ou **0.25 milligramme / litre d'air expiré**.

Comme en France, **la conduite sous l'emprise de stupéfiants est interdite**.

### CEINTURE DE SÉCURITÉ

**Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire** à l'avant comme à l'arrière. De plus, les enfants de moins de 12 ans doivent être transportés dans un dispositif de retenue adapté, sauf s'ils mesurent plus de 1.50 m.



**Le port du casque est obligatoire** pour les cyclomotoristes et les motocyclistes.

## PRIORITÉ AUX PIÉTONS

Un piéton qui s'apprête à traverser sur un passage piéton est prioritaire. Donc les piétons en approche d'un passage piéton s'attendent à ce que les automobilistes les laissent passer. En conséquence, Il faut être prudent aux abords des passages piétons !!

## PANNEAUX SPÉCIFIQUES



Obligation d'allumer les feux pour stationner de nuit



Vitesse minimale

## ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ ET PNEUS ADAPTÉS

Pour circuler en Allemagne, il est obligatoire de disposer dans son véhicule d'un **triangle de signalisation** ainsi que d'une **trousse de 1<sup>er</sup> secours**. L'absence d'un ou de plusieurs de ces éléments de sécurité est verbalisable par les forces de l'ordre.

De plus, une loi allemande de 2006 indique que **les pneus doivent être en adéquation avec les circonstances climatiques**. Donc, **les pneus neige sont obligatoires en cas de chute de neige**. Ainsi, nous vous recommandons d'être équipé de pneus neige durant la saison hivernale afin d'éviter une **contravention de 20€ avec un supplément de 40€** si l'automobiliste dérange le trafic à cause de l'absence de ces pneus adaptés.

**Nous espérons que nos conseils vous serviront à mieux comprendre les spécificités de la réglementation allemande et ainsi vous déplacer en toute sécurité et en toute connaissance de la réglementation de nos voisins d'Outre-Rhin.**



## QUOI DE NEUF A HAGUENAU ?

Pour la 3<sup>ème</sup> fois cette année, une **séance de remise à niveau du code** s'est déroulée le 25 novembre dans la salle de la Rôtisserie. Ces séances, **gratuites**, ont été **créées à l'initiative du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)**.

22 seniors ont participé activement à cette séance qui leur a permis de **tester leurs connaissances du code de la route, de découvrir les nouvelles lois** et aussi d'obtenir des réponses à toutes les questions qu'ils peuvent se poser sur la conduite. **Une présentation du réseau de transport RITMO** a aussi été effectuée en fin de séance.

A partir de **Janvier 2009**, une **séance de remise à niveau du code de la route** sera organisée **chaque mois**. **Vous pourrez vous inscrire** à ces séances gratuites en vous rendant au **service voirie de la Ville de Haguenau** (2, rue des chevaliers) ou en appelant le **03.88.90.67.95**.

La 1<sup>ère</sup> séance aura lieu le **Jeudi 22 janvier à 13h30** à la **salle de la Rôtisserie**, située 115, grand'rue.

## BONNE ROUTE EN TOUTE SÉCURITÉ !!!!!!!

Sources et liens: [www.securiteroutiere.gouv.fr](http://www.securiteroutiere.gouv.fr)  
[www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr)

[www.sr-alsace.fr](http://www.sr-alsace.fr)

Avec le soutien de :

